

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DD204 Fondements disciplinaires formation historique, géogra			
Ancien Code	PEDD2B04FHGES	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB2040		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne-Claire HOEBEKE (hoebekeac@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des fondements disciplinaires pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques de la P1 et la P6 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques et sociales ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- D'utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires développés dans l'UE.
- De démontrer sa connaissance des contenus d'apprentissage (savoirs et savoir-faire) pour la formation géographique, historique, économique et sociale.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDD2B04FHGESA Fondements disciplinaires formation historique, géographique

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDD2B04FHGESA Fondements disciplinaires formation historique, géographique 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée :

- Trois épreuves distinctes : géographie, histoire, formation économique et sociale.
- Les épreuves sont évaluées selon des grilles d'évaluation distinctes.
- La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique des notes des activités d'apprentissage (principe de la note absorbante).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires formation historique, géographique			
Ancien Code	14_PEDD2B04FHGESA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB2041		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Claire HOEBEKE (hoebekeac@helha.be) Anne-Claire HOEBEKE (hoebekeac@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des fondements disciplinaires pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques de la P1 et la P6 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques et sociales ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

AAT5. Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

AAT6. Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- D'utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires développés dans l'UE.
- De démontrer sa connaissance des contenus d'apprentissage (savoirs et savoir-faire) pour la formation géographique, historique, économique et sociale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pour le volet géographique :

- Repères spatiaux, vocabulaire, notions et modèles pour se situer, se déplacer, situer, localiser un lieu, un fait ; caractériser les répartitions/dynamiques spatiales et les liens avec les composantes spatiales relatives à la population et à l'organisation de l'espace et au milieu naturel (dont orohydrographie et bioclimats).
- Lire un paysage sur le terrain/sur une image photo- graphique/sur une représentation de l'espace.
- Lire un croquis cartographique, un plan, une carte, une vue verticale.
- Annoter/construire une représentation de l'espace.

Pour le volet historique :

- Des repères et des représentations du temps.

- Critique interne et externe du document.
- Le vocabulaire de l'historien.
- Évolution des modes de vie sur 100 ans.
- Évolution de l'accès à l'instruction et aux savoirs dans nos régions.
- Évolution des modes de production et de consommation dans nos régions.
- Dimensions multiculturelles des sociétés dans nos régions.

Pour le volet économique et social :

- La consommation et l'agent économique « ménage ».
- La production et le travail.
- Le marché et les échanges.
- L'agent économique « Etat ».
- La redistribution.
- Le circuit économique simplifié.
- Les rôles et statuts (via les règles).
- La communication.
- La famille comme agent de socialisation et la transmission intergénérationnelle.
- Le changement social.

Démarches d'apprentissage

Travail en autonomie sur base de ressources et d'objectifs (contenus et attendus spécifiques) fixés par l'enseignant.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Séance de questions/réponses.
- Disponibilité des enseignants par mail.
- Exemples de questions d'examen.

Sources et références

Brognet, J.-M. (2009). *Etude du milieu 1re/2e. Savoirs et savoir-faire*. de boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

L'étudiant trouvera sur la plateforme ConnectED :

- Une présentation du cours et de ses attendus.
- Une table des matières détaillée des contenus à s'approprier et des acquis d'apprentissage visés.
- Quelques références bibliographiques et/ou sitographiques utiles.
- Des ressources et des liens vers les contenus d'apprentissage visés.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit dispensatoire.

En cas d'échec ou de non-participation, si l'étudiant est admis à poursuivre le parcours Go Teaching, il aura la possibilité de se présenter à une épreuve organisée en janvier et en août.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).